

Madame, Monsieur,

Chers parents,

L'école reprenant le mardi 2 septembre, le service de restauration scolaire en fera de même.

Pour le mois de septembre, les inscriptions doivent nous parvenir avant le jeudi 28 août (inscriptions au mois ou pour la première semaine) dans la boîte aux lettres à l'entrée de l'école.

Le prix du repas est fixé à 4,45 euros pour l'année scolaire 2008-2009. Notre fournisseur nous a annoncé une hausse de 3%, soit 9 cts, hausse que nous avons du répercuter sans gaité de cœur.

Nous vous informons que le tarif de 4,45 euros comprend : le prix du repas, les frais fixes ainsi qu'une participation aux salaires des employées communales encadrant cette activité.

Mme Marianne Vigne ayant souhaité interrompre le service de restauration scolaire (inscriptions & encadrement), c'est Mme Nicole Montant qui reprend cette responsabilité dès ce jour.

En ce début d'année nous vous rappelons que vous devez également signer le règlement de la restauration scolaire.

En souhaitant une très bonne année scolaire à vos enfants, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, Chers parents, nos sincères salutations.

Pour le Conseil Municipal le 26.08.08

La commission École : Shamse-den Malki & Nicole Rouget